LISTE MATERIEL HOMOLOGUE	
SAISON 2024	
du 1er Janvier 2024 au 31 décembre 2024	
EQUIPEMENT PERSONNEL	
CHAUSSURES	Il n'y a pas de marque définie. TOUTES les chaussures sont autorisées même si les semelles ne sont pas lisses, à CONDITION qu'elles soient sans équivoque de sport d'intérieur et qu'elles soient sans crampons. ATTENTION: Si les semelles ne sont pas plates, elles ne seront pas refusées au contrôle, mais le compétiteur prend le risque d'avoir essai au DC ou au BP pour cause de pied(s) non à plat sur le sol.
COMBINAISONS SOUPLES	La liste IPF. La FFForce accepte toutes les autres combinaisons si elles sont conformes au règlement IPF sans matériel. Les logos des clubs et des sponsors régionaux et nationaux sont autorisés.
GENOUILLERES	Uniquement celles sur la liste IPF
BANDES POIGNETS OU GENOUX	Uniquement celles sur la liste IPF
PL: COMBINAISONS DE SQUAT / BENCHPRESS / SOULEVE DE TERRE	Uniquement celles sur la liste IPF
T SHIRT	Il n'y a pas de marques définies mais ils doivent être conformes au règlement IPF. Les logos des clubs et des sponsors régionaux et nationaux sont autorisés. Les cols en V sont également autorisés.
SOUS VETEMENTS	Les BOXERS sont autorisés, à condition qu'ils ne dépassent pas de la combinaison.
CEINTURES	La FFForce accepte toutes les autres ceintures si elles sont conforment au règlement IPF. Les logos des clubs et des sponsors régionaux et nationaux sont autorisés.
COACHS	Voir règlement IPF. Mais en résumé, il est obligatoire qu'ils soient en tenue de sport (de préférence aux couleurs du club) et sans couvre-chef dans l'aire d'échauffement et de compétition. Aux finales France, les coachs ne prennent pas de photos ou video